LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

REPORTING

Communication Publicitaire

31/03/2024

ACTION ■

Article 8 ■ Label ISR

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **442,18 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **28/03/2024**
Code ISIN : **FR0000994816**
Actif géré : **190,52 (millions EUR)**
Devise de référence du compartiment : **EUR**
Devise de référence de la classe : **EUR**
Indice de référence :
100% S&P 500 COMPOSITE HEDGE EURO
Nom du fonds maître : **AMUNDI ACTIONS USA ISR**

Objectif d'investissement

FCP investi à travers son fonds maître en actions de sociétés nord-américaines sélectionnées selon les principes de l'Investissement Socialement Responsable (ISR). Cette gestion se caractérise par l'intégration de critères extra-financiers liés au développement durable, dits ESG (Environnement, Social, Gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels dans les processus d'analyse et de sélection de valeurs. LCL Actions USA ISR (Euro) est couvert contre le risque de change euro/dollar.

Performances (Source : Fund Admin) - *Les performances passées ne préjugent pas des performances futures*

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)

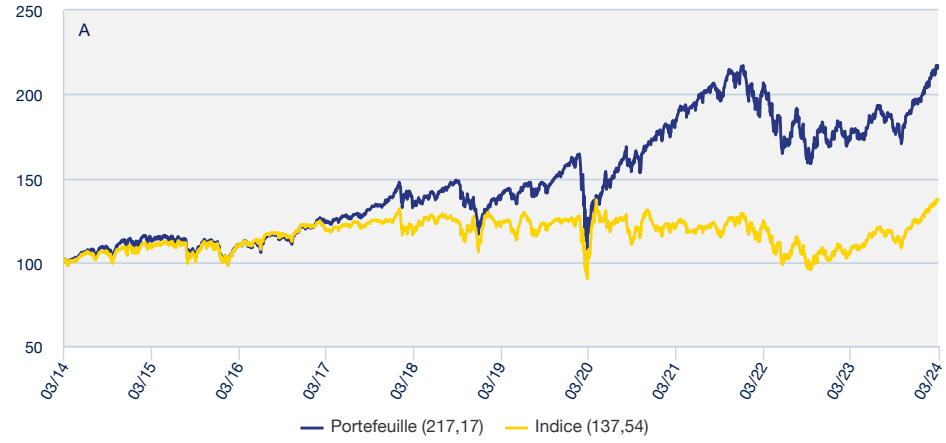

A : Durant cette période, le FCP adopte une gestion ISR

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le 29/12/2023	1 mois 29/02/2024	3 mois 29/12/2023	1 an 31/03/2023	3 ans 31/03/2021	5 ans 29/03/2019	10 ans 31/03/2014	Depuis le 21/07/2003
Portefeuille	10,38%	3,17%	10,38%	21,23%	17,91%	56,18%	115,28%	269,19%
Indice	10,09%	3,10%	10,09%	26,35%	13,16%	12,48%	36,48%	148,24%
Ecart	0,29%	0,06%	0,29%	-5,12%	4,75%	43,70%	78,79%	120,96%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Portefeuille	15,17%	-20,74%	23,19%	10,95%	27,09%	-10,20%	15,57%	8,20%	-1,70%	12,42%
Indice	22,53%	-20,52%	6,17%	-3,04%	10,18%	-8,41%	2,33%	10,38%	0,81%	12,60%
Ecart	-7,36%	-0,22%	17,02%	13,99%	16,92%	-1,79%	13,24%	-2,18%	-2,51%	-0,18%

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateur de risque *(Source : Fund Admin)*

1 2 3 4 **5** 6 7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**
Date de création de la classe : **26/10/1999**
Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**
Eligible PEA : **Non**
Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**
Souscription minimum: 1ère / suivantes :
1 millième part(s)/action(s)
Limite de réception des ordres :
Ordres reçus chaque jour J avant 12:25
Frais d'entrée (maximum) : **2,00%**
Frais courants : **1,75% (prélevés)**
Frais de sortie (maximum) : **0,00%**
Durée minimum d'investissement recommandée : **5 ans**
Commission de surperformance : **Non**
Nom du fonds maître : **AMUNDI ACTIONS USA ISR**

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	13,64%	15,42%	16,19%	14,07%
Volatilité de l'indice	12,84%	15,31%	17,41%	14,63%

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Commentaire de gestion

Nous sommes au début de la saison chargée des réunions d'actionnaires, en Europe et aux États-Unis. Comme c'est de plus en plus le cas depuis quelques années, le climat est un sujet central pour les actionnaires. L'accent a été mis sur les résolutions "Say on Climate", qui se présentent en deux parties. La stratégie climatique initiale d'une entreprise fera l'objet d'un vote "Say on Climate" complet et, dans les années à venir, les actionnaires pourront voter soit sur une stratégie climatique continuellement mise à jour, soit sur les progrès réalisés par une entreprise dans le cadre de la stratégie climatique existante. Plus il y aura d'entreprises dotées de stratégies climatiques détaillées et assorties d'une série d'objectifs, plus il sera facile d'établir des comparaisons entre les groupes de pairs. Ceci est particulièrement important entre les régions, où il peut y avoir des problèmes spécifiques, qui ne sont pas toujours de nature globale. Le méthane est un sujet climatique qui a été typiquement une question régionale et qui gagne de plus en plus d'importance au niveau mondial. Le méthane est un gaz à effet de serre très puissant, qui reste 12 ans dans l'atmosphère, contre plus de 100 ans pour le dioxyde de carbone, et sur 20 ans, le méthane est 84 fois plus puissant que le dioxyde de carbone pour ce qui est du réchauffement. Ces dernières années, l'attention s'est portée sur les compagnies pétrolières et gazières internationales et les grands producteurs indépendants, et les compagnies pétrolières et gazières nationales prennent de plus en plus au sérieux la question du méthane.

ExxonMobil
ExxonMobil a fait la une de l'actualité en raison d'informations selon lesquelles la société est en conflit avec Chevron au sujet de l'accord de 53 milliards de dollars avec Hess. ExxonMobil estime avoir un droit de préemption sur la participation que Hess détient dans le champ Stabroek au large de la Guyane, un accord annoncé en octobre 2023. ExxonMobil a découvert le champ en 2015 et détient une participation de 45 %, contre 30 % pour Hess. On ne sait pas encore combien de temps durera cette bataille juridique. ExxonMobil a également fait parler d'elle dans le cadre d'une autre bataille juridique, cette fois contre des actionnaires. Arjuna Capital et Follow This sont visés après avoir tenté de déposer une résolution d'actionnaire concernant les émissions Scope 3. Les investisseurs ont retiré leur résolution, mais ExxonMobil poursuit son action en justice. On ne sait pas encore quand une résolution sera trouvée.

Chevron
Les nouvelles les plus pertinentes de Chevron en matière de climat concernent le méthane. L'entreprise a rejoint le partenariat Oil & Gas Methane 2.0 en février 2024. Il s'agit d'une étape importante pour Chevron, qui se considère comme un leader dans le domaine du méthane, puisqu'elle rejoint désormais la plupart des grandes compagnies pétrolières et gazières mondiales au sein de l'OGMP. Chevron a une intensité de méthane inférieure à 0,2 %, mais en étant membre de l'OGMP, la mesure du méthane deviendra plus complète et plus précise, ce qui entraînera une baisse de l'intensité de méthane.

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Répartition sectorielle (Source : Amundi) *

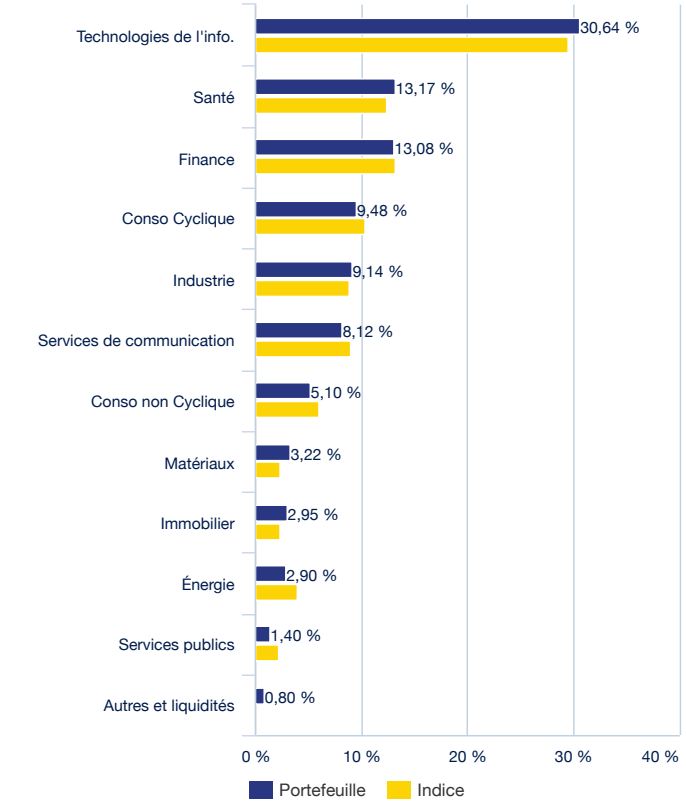

* Hors prise en compte des produits dérivés.

Répartition géographique (Source : Amundi) *

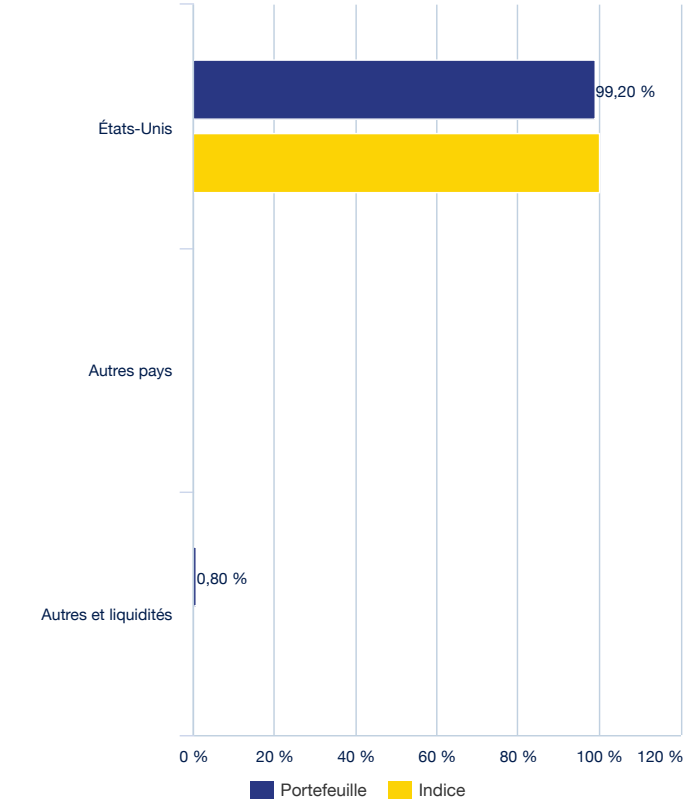

* Hors prise en compte des produits dérivés.

Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs, source : Amundi)

	Portefeuille
NVIDIA CORP	7,13%
MICROSOFT CORP	6,83%
MERCK & CO INC	3,32%
APPLIED MATERIALS INC	3,10%
AMGEN INC	2,61%
LINDE PLC	2,60%
TE CONNECTIVITY LTD	2,52%
CARRIER GLOBAL CORP	2,49%
LOWES COS INC	2,48%
PEPSICO INC	2,47%
Total	**35,55%**

Les titres mentionnés ne doivent pas être considérés comme des recommandations d'achat ou de vente d'un titre donné.

Indicateurs (Source : Amundi)

Nombre de lignes en portefeuille	125

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

REPORTING

Communication Publicitaire
31/03/2024

ACTION ■

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets…).
« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail…).
« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires …).

ISR selon Amundi

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)

Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

1-Exclusion des notes E,F et G[1]
2-Notation globale du portefeuille supérieure ou égale à C
3-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence/univers d'investissement
4-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille[2]

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Du portefeuille[2]

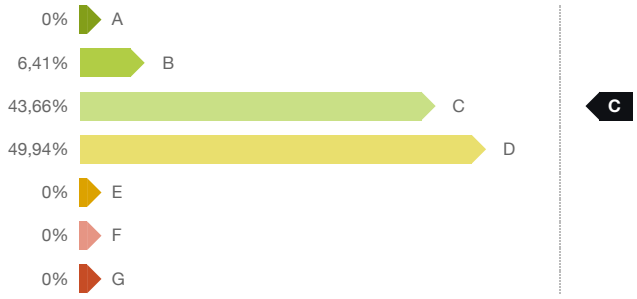

De l'univers de référence[3]

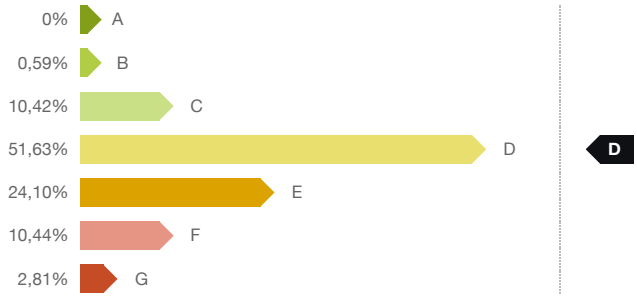

Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)

Environnement	C
Social	D
Gouvernance	D
Note Globale	**C**

Indice : 100% S&P 500 COMPOSITE HEDGE EURO

Couverture de l'analyse ESG[2] (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	125
% du portefeuille noté ESG[2]	100%

Label ISR

[1] En cas de la dégradation de la notation d'un émetteur en E, F ou G, le gérant dispose d'un délai de 3 mois pour vendre le titre. Une tolérance est autorisée pour les fonds buy and hold.
[2] Titres notables sur les critères ESG, hors liquidités.
[3] L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

Amundi Asset Management, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 143 615 555 €
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF N° GP 04000036
Siège social : 91-93, boulevard Pasteur – 75015 Paris – France 437 574 452 RCS Paris

LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

REPORTING
Communication Publicitaire
31/03/2024

ACTION ■

Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.
Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

Environnement[1]

Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

Total en tCO2 / M€ (portefeuille/indice) : 119 / 135

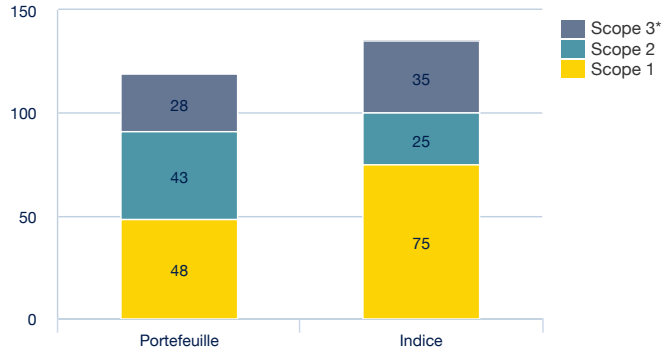

Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO2 équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).
* Source: TRUCOST, fournisseurs de premier rang uniquement

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) :	98,77%	99,55%

Social[2]

Mixité des Managers

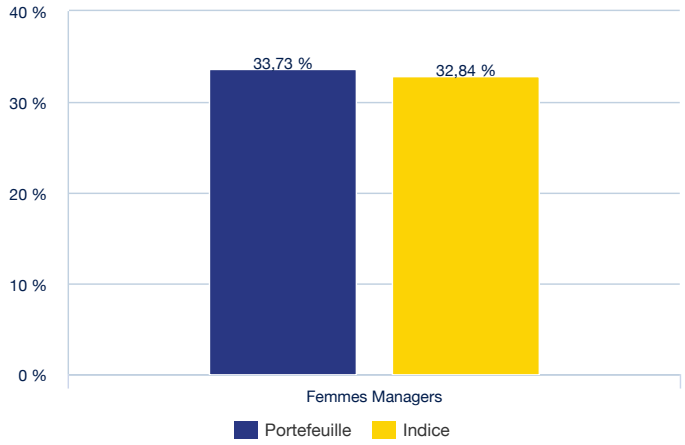

Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) :	94,37%	92,11%

Gouvernance

Indépendance du Conseil d'Administration

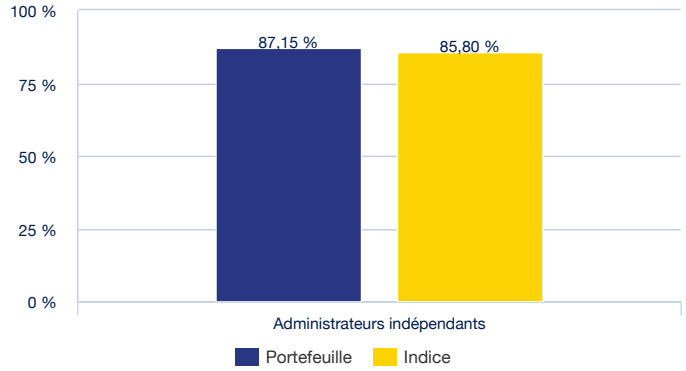

Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) :	100%	99,87%

Respect des droits Humains[3]

Travail décent et liberté d'association

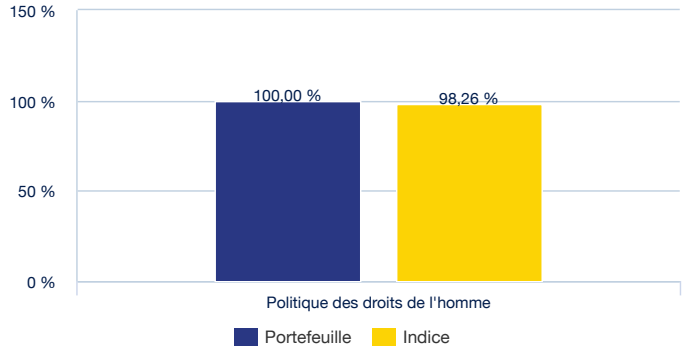

Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (portefeuille/indice)	100%	99,87%

Sources et définitions

1. Indicateur Environnement / indicateur climat. Intensité en émissions carbone (en tCO2 par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO2, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO2.
Définition des scopes :
- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaine de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, dans ce reporting nous faisons le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influer.

2. Pourcentage de femmes managers. Pourcentage de femmes occupant un poste avec des responsabilités managériales comparé au nombre total de responsables de la société. S'il existe une répartition par catégorie tels que responsable dirigeants, stratégiques, opérationnels, juniors, alors le pourcentage de femmes responsables opérationnels est pris en compte. Fournisseur de données : Refinitiv.